Déclarations de ministres

regain de prospérité économique. Nous proposons l'abolition de la retraite obligatoire comme règle absolue.

Le gouvernement est fermement déterminé à accroître le rôle des femmes dans les Forces armées. Il veillera à ce que les femmes aient la possibilité de se porter candidates afin d'accéder à tous les métiers et toutes les professions, d'une manière qui tienne compte de la nécessité qu'ont les Forces armées de s'acquitter efficacement de leur mission, dans l'intérêt de la sécurité nationale.

Mme Copps: Ah, vraiment!

M. Crosbie: Je répète, afin que les femmes puissent accéder à tous les métiers et toutes les professions. Le gouvernement a déjà proposé un programme d'équité en matière d'emploi pour augmenter le niveau de participation des Canadiens désavantagés en milieu de travail. Nous avons commencé et continuons à augmenter les avantages offerts aux travailleurs à temps partiel afin qu'ils soient traités équitablement. Nous avons engagé les ressources nécessaires auprès de la Commission canadienne des droits de la personne pour qu'elle poursuive activement l'application du principe du salaire égal. Soit dit en passant, \$500,000 seront alloués à cette fin au cours de la prochaine année financière. Des modifications seront apportées au Régime de pensions du Canada pour le rendre pleinement compatible avec les garanties à l'égalité prévues dans la Charte. Bien sûr, les deux tiers des provinces comptant les deux tiers de la population du Canada doivent endosser toute modification au Régime de pensions du Canada. Nous avons fait des progrès et continuerons de prendre des mesures pour assurer un accès libre d'obstacles aux personnes handicapées. Le 10 décembre, le secrétaire d'État (M. Bouchard), assis derrière moi aujourd'hui, a annoncé les mesures que nous allons prendre à ce sujet. Le gouvernement prendra des mesures pour que les déficients mentaux aient le droit de vote et bénéficient d'une protection égale en vertu de la loi.

Des réformes parallèles ont cours en ce moment. Le ministère de la Justice a entrepris de réexaminer à fond la Loi sur les droits de la personne et de remanier à long terme le Code criminel. Bientôt, des mesures législatives donnant suite aux rapports Badgley et Fraser seront présentées à la Chambre. Une commission d'enquête analyse à l'heure actuelle tous les aspects du régime de l'assurance-chômage. Le Groupe national d'étude sur la garde des enfants présentera son rapport au printemps et un groupe de travail parlementaire a été constitué pour l'étudier. Je le rappelle, les consultations annoncées par le ministre des Finances (M. Wilson) avec les provinces au sujet de la réforme des pensions se poursuivent et des ententes ont été conclues sur un certain nombre des propositions qui ont été faites. Par le biais de la Loi sur l'équité en matière d'emploi présentée et adoptée il n'y a pas longtemps, nous nous employons à favoriser l'égalité professionnelle. Le dossier des pensions versées aux femmes est considéré comme hautement prioritaire. L'assouplissement des règles régissant la retraite, dans la mesure où cela relève de la compétence du gouvernement fédéral, est du nombre des projets que j'annonce aujourd'hui. Dans tous ces domaines, et notamment celui de l'immigration, nous faisons des progrès parallèles; en effet, nos mesures prouveront que nous prenons les devants en favorisant l'égalité, l'équité et la justice sociale.

Notre initiative est, à mon avis, progressiste. Elle témoigne du bon exemple que donne le premier ministre (M. Mulroney),

lequel s'intéresse de très près à la promotion de l'égalité, de l'équité et de la justice sociale. J'espère que tous les Canadiens nous appuieront, qu'ils sont aussi résolus que nous à faire régner l'équité et l'égalité dans la société et qu'ils souscriront aux principes annoncés aujourd'hui, qui inspireront la conduite du gouvernement.

Des voix: Bravo!

• (1120)

[Français]

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Pour commencer, monsieur le Président, j'aimerais vous dire jusqu'à quel point je suis choquée que le ministre ait choisi de répondre à des questions si fondamentales—l'égalité et la non-discrimination—de cette façon cavalière, du revers de la main. C'est incroyable, surtout aujourd'hui, en cette semaine de la femme, alors qu'on s'attendait à un rapport présenté avec beaucoup de détails ici à la Chambre pour que la nation, qui est à l'écoute, puisse s'assurer que les législateurs ont assumé leurs responsabilités, et qu'ils ont choisi cette route législative plutôt que la route judiciaire.

[Traduction]

A mon avis, la réponse détaillée que vient de nous donner le ministre aurait dû être rédigée par le ministre des Sports parce qu'elle esquive la plupart des questions. En réalité, le ministre dit simplement: «Nous acceptons la théorie d'Adam Smith sur l'égalité et nous croyons que le libre marché doit fixer le sort des minorités visibles, des handicapés, des femmes et des autochtones». Il est vrai que bon nombre de questions sont examinées. Pour ma part, et j'exprime également le point de vue du parti libéral, c'est avec beaucoup de regret que j'ai entendu la réponse du ministre et que j'ai reçu son document à 10 heures ce matin. Je n'ai pas vraiment eu le temps de l'examiner en profondeur, mais j'espère qu'un examen détaillé m'encouragera davantage à croire que la nécessité de protéger les droits des minorités l'emportera sur la volonté de la majorité. C'est ce que je continuerai à espérer en examinant le document article par article et recommandation par recommandation.

Le bref coup d'œil que j'ai pu jeter au document depuis 10 heures m'a appris qu'il y aura davantage d'études, davantage de questions soulevées et très peu de mesures concrètes. J'espère que je me trompe, monsieur le ministre, et si c'est le cas, je vous présenterai personnellement mes excuses. Pour l'instant, tout ce que je sais, c'est que nous avons dépensé près de un million de dollars pour mener cette étude et qu'il y en aura maintenant d'autres. Même si vous avez eu le rapport de Katie Cooke, vous allez faire mener d'autres études sur les garderies. C'est tout à fait incacceptable et inutile.

La retraite obligatoire est manifestement illégale, mais avezvous présenté une mesure législative à cet égard? Non, vous ne l'avez pas fait. La loi interdit maintenant de faire de la discrimination en fonction de l'âge. Nous ne devons pas remplacer la politique en matière de retraite par une politique relative au personnel et les droits ne sont pas une commodité administrative. Les décisions doivent se fonder sur les besoins professionnels réels et non sur les normes appliquées dans l'industrie.

M. Speyer: C'est ce que nous avons dit.